

## IV - PROGRAMME D' ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT

### IV.10 - COMMUNICATION GENERALE 2025

#### DÉLIBÉRATION N° 25-04-571

Le jeudi 3 avril 2025 à 09h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 21 mars 2025, s'est réuni à l'Hémicycle du Conseil Départemental de Lot et Garonne à Agen (47).

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE  
Est nommé comme secrétaire de séance M. Henri SABAROT

NOM DU DELEGUE	PRESENT	A DONNE POUVOIR	A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstention
<b>REGION OCCITANIE (4X11)</b>							
Jean-Louis CAZAUBON	OUI				11		
Patrice GARRIGUES	OUI				11		
Yann HÉLARY	OUI				11		
Mélanie TISNÉ-VERSAILLES	NON	OUI	M. HELARY		11		
<b>REGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X9)</b>							
Marie-Laure CUVELIER	NON	OUI	M. SABAROT		9		
Delphine EYCHENNE	NON	OUI	M. VO VAN		9		
Annick COUSIN	NON	NON		NON	0		
Henri SABAROT	OUI				9		
<b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (2x13)</b>							
Jean-Michel FABRE	OUI				13		
Thierry SUAUD	NON	OUI	M. FABRE		13		
<b>DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (2X10)</b>							
Alain BELLOC	OUI				10		
Emmanuel CROS	NON	OUI	M. BELLOC		10		
<b>DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE (2x9)</b>							
Philippe BOUSQUIER	OUI				9		
Paul VO VAN	OUI				9		
<b>DEPARTEMENT DE GIRONDE (2X8)</b>							
Martine COUTURIER	OUI				8		
Hervé GILLÉ	OUI				8		
<b>Totaux</b>					151	0	0

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	151
Membres présents	10	Vote pour	151
Membres représentés	5	Vote contre	0
Membres absents excusés	0	Majorité absolue	76,5
Nombre de votants	15		
Appréciation du quorum	9		

DÉLIBÉRATION N° 25-04-571  
 -----

VU le débat d'orientations budgétaires intervenu en séance du 31 janvier 2025,  
 VU le vote du budget primitif 2025 du budget principal du SMEAG et du budget annexe du soutien d'étiage en date du 3 avril 2025,  
 VU le rapport du Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :**

**APPROUVE** le programme de communication pour 2025,

**DIT** que les crédits nécessaires à ces actions sont prévus au budget principal du SMEAG et au budget annexe « Gestion d'étiage » 2025,

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

Communication 2025

	Animation			Frais de structure (70/jour)	Prestations TTC
	En ETP	En € TTC	Nombre de jours		
18 530	0,03	3 039,99	7,00	490,00	15 000,00

Financiers	Taux d'aide		Assiette retenue		Montant de l'aide		Montant total d'aide en € TTC arrondi	Taux de financement réel
	Animation	Prestations	Animation et frais de structure	Prestations	Animation et frais de structure	Prestations		
AEAG	50,00%		3 529,99		1 765	0	1 765	
AEAG		50,00%	0,00	15 000,00	0	7 500	7 500	
<b>Financement extérieur</b>							<b>9 265</b>	<b>50%</b>
<b>Autofinancement</b>							<b>9 265</b>	<b>50%</b>
<b>Coût total</b>							<b>18 530</b>	<b>100%</b>

**SOLLICITE**, au titre de la conception et de la diffusion des « Chroniques de Garonne » un cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 50 % calculé sur le montant TTC,

**SOLLICITE**, au titre de l'animation pour la réalisation des « Chroniques de Garonne », un cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 50 % du montant des salaires chargés (3 039,99 €) auquel s'ajoute un forfait de 70€/jour au titre des frais de structure (490 €), soit un montant total subventionnable de 3 529,99 €,

**DÉLIBÉRATION N° 25-04-571**

---

**AUTORISE** le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette animation et à signer tout document s'y rapportant.



Le Secrétaire,

Fait à AGEN, le 3 avril 2025  
Pour extrait conforme,



Le Président,  
Jean-Michel FABRE